

ACCOMPAGNEMENT EN INTÉGRATION AUX CAMPS DE JOUR DES ENFANTS HANDICAPÉS 2012



QU'EST-CE QUE L'ACCOMPAGNEMENT

Ce programme vise à aider les personnes ayant un type quelconque de handicap à prendre part à des activités de loisirs en camps de jour non spécialisées.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Résider de façon permanente sur le territoire de la ville de Saint-Hyacinthe;
- Être âgé entre 5 ans (au 27 juin 2012) et 17 ans;
- Être un enfant vivant une situation de handicap et ayant des besoins particuliers;
- Fournir un portrait réel des besoins de l'enfant de concert avec l'intervenant de l'enfant provenant des partenaires suivants : CSSS, CMR, CRDI;
- Ne pas présenter de problèmes de comportement sévères;
- **Démontrer les capacités à participer à la vie de groupe avec le soutien d'un accompagnateur.**

Un comité intersectoriel composé de représentants de la Ville et des partenaires sera formé pour analyser les demandes du programme.

Rôle du comité intersectoriel

Évaluer les demandes d'admission du programme :

- Analyser les besoins de l'enfant;
- Déterminer si l'intégration complète ou **partielle** au camp est possible;
- Préciser le ratio d'accompagnement;
- Identifier le groupe d'âge dans lequel intégrer l'enfant;
- Déterminer la fréquence de participation de l'enfant et les semaines admissibles.

Satisfaire à ces conditions ne donne pas automatiquement droit au programme d'accompagnement des enfants handicapés. La ville de Saint-Hyacinthe, en collaboration avec ses partenaires, détermine si l'enfant est admissible au programme d'accompagnement à partir des renseignements fournis par les parents ou tuteurs et par les intervenants.

Pour toute nouvelle inscription, une évaluation de l'intégration sera réalisée au cours de la première semaine de probation.

Contingentement

Le nombre de places et le temps de fréquentation sont limités. Nous pouvons offrir le service jusqu'à six (6) semaines selon les accompagnateurs disponibles dans les groupes d'âges respectifs.

COÛT D'INSCRIPTION : 40 \$

COÛTS

Service de base (9 h à 15 h) : 40 \$ / semaine

Service de garde : 4 \$ / heure

(De 7 h à 9 h et de 15 h à 18 h)

Les coûts du service de garde sur l'heure du dîner sont inclus dans le service de base.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Compléter le formulaire d'inscription pour le programme d'accompagnement en intégration aux camps de jour;
2. Remettre le formulaire au MALI (16440, av. Desrochers, Saint-Hyacinthe, J2T 3K2) **avant le 21 mars 2012**;
3. Analyse du dossier de l'enfant en comité intersectoriel en avril 2012;
4. Réponse pour les semaines admissibles en mai 2012;
5. Être disponible pour une rencontre avec l'accompagnateur en juin 2012;
6. Remettre à l'organisme les documents complétés ainsi que le paiement avant le 25 juin 2012.